

Au lendemain du séminaire sur l'imprégnation du travail parlementaire par les députés/Trois questions au député ...

## ... Alexandre Awassi : "Ce séminaire nous a permis de prendre nos marques à l'Assemblée nationale"

Propos recueillis par Stéphane MASSASSA  
Libreville/Gabon

**L'union.** Vous venez de prendre part à un séminaire qui visait à vous imprégner du travail parlementaire. Quel sentiment vous anime au sortir de cet atelier ?

**Alexandre Awassi :** Pour aller directement à la question que vous me posez, je voudrais souligner que la rentrée parlementaire, le 21 février dernier, a été pour moi, similaire à une rentrée scolaire dans un nouvel établissement et, pourquoi pas, dans une nouvelle classe. Vous imaginez, évidemment, que je n'ai pas forcément toutes les connaissances requises pour prétendre bien connaître où je suis. D'où l'importance, de mon point de vue, de ce séminaire qui s'est étendu sur deux jours. Il nous a permis de prendre nos marques à l'Assemblée nationale. Même si l'idéal aurait été qu'il se tienne bien avant la mise en place du bureau ou juste après, afin que nous, nouveaux députés, sachons exactement de quoi il s'agit lorsque l'on parle par exemple de séance plénière, d'immunité parlementaire, comme nous l'avons appris au terme de ces assises. L'objectif de ce séminaire était de nous renforcer à travers la maîtrise de certaines notions,



Photo : DR  
Député du 2<sup>e</sup> arrondissement de Moanda, Alexandre Awassi

fondements de notre exercice de parlementaire. Avec le temps, il va falloir évidemment que l'on se penche sur certains autres aspects de notre travail pour compléter ce qui nous a été dit. Mais, je pense que ce que nous avons reçu, est un préalable et cela a été bien pensé.

**Que peut-on encore apprendre sur le**

**rôle du député au Gabon, selon-vous ?**

Le rôle du député est connu. À savoir, voter la loi, consentir l'impôt et contrôler l'action du gouvernement. Reste qu'il y a un aspect qui n'est pas visible et auquel on semble attacher moins d'importance, c'est celui de créer et de proposer des lois. Malheureusement, et ce, grâce à ce séminaire qui vient de s'achever, nous découvrons que notre Assemblée nationale n'a pas toujours été celle qui propose des lois. Mais plutôt, celle qui subit les lois qui lui sont imposées par le gouvernement. D'où la faiblesse peut-être de notre institution. Aujourd'hui on sait désormais, et le président de l'Assemblée nationale l'a précisé, il va falloir qu'on ait des hommes et des femmes qui veulent véritablement travailler, en peaufinant des lois qui puissent servir les concitoyens. Donc pour moi, le plus utile est de savoir que ma mission est aussi de pouvoir proposer des lois qui arrangeraient nos concitoyens. Car, ça devient irritant d'entendre dire que les parlementaires ne sont là que pour servir le gouvernement. Non, ça ne doit plus être le cas !

**Vous avez été élu sous la bannière d'indépendant contre plusieurs élus PDG à l'Assemblée nationale. Ne pensez-vous pas que cela pourrait être difficile pour vous de faire entendre votre objectivité ?**

En effet, le fait majoritaire peu être un handicap parce que, c'est tout de même difficile de se voir imposer certaines choses par ses collègues quand bien même on sait au fond de soi que c'est le mauvais choix. Mais c'est aussi ça la démocratie. Le fait que la majorité l'emporte. Nous souhaitons cependant que cette XIII<sup>e</sup> législature puisse avoir des parlementaires suffisamment lucides et qui, malgré leur appartenance politique, sachent prendre partie pour le bien-être des populations, plutôt que pour les formations politiques auxquelles ils appartiennent. Je suis tout à fait d'accord avec certains membres de l'opposition justement qui, pendant le séminaire, proposaient des sorties pour contre-carrer le fait majoritaire qui, je le rappelle est un exercice entièrement démocratique. Mais, ce que je demande c'est qu'il nous faut être complètement lucides. On ne peut plus agir comme par le passé. Certaines lois n'ont jamais avantagé les populations, bien au contraire elles étaient au profit de l'Etat. Il est temps que l'on prenne des mesures pour satisfaire nos populations. Fait majoritaire ou non, c'est cela à quoi doit s'exercer la présente législature.

### Autres réactions

#### Jean-Robert Goulongana (RHM) : "J'ai trouvé ces sessions très enrichissantes"

Propos recueillis par MAM  
Libreville/Gabon

"Permettez-moi tout d'abord de saluer l'heureuse initiative prise par le bureau de l'Assemblée nationale d'organiser, au tout début de notre mandat, ce séminaire d'imprégnation au travail parlementaire qui, à mon sens, s'est tenu à un moment des plus opportuns. Je voudrais ensuite féliciter les conférenciers pour

la qualité de leurs exposés, la méthodologie très pédagogique retenue dans leurs présentations qui a grandement facilité la compréhension de sujets parfois complexes. Je tiens également à souligner la pertinence des problématiques soulevées ainsi que la justesse de certaines pistes ouvertes dans différentes conclusions. Personnellement j'ai trouvé ces sessions d'échanges très enrichissantes même si on peut regretter que, faute de temps, on ne soit pas toujours allé au fond de certaines ques-

tions. J'encourage évidemment le bureau à organiser, à l'avenir, d'autres séminaires tout aussi utiles pour les nouveaux députés comme pour les anciens."

Photo : DR  
Jean-Robert Goulongana.



#### Régis Hugues Mayombot (PDG) : "Le séminaire a été très enrichissant"

Propos recueillis par SM  
Libreville/Gabon

"Il faut dire que le séminaire a été très enrichissant, surtout pour des nouveaux élus comme nous. Les thèmes choisis étaient des thèmes adéquats. On va dire que les différents intervenants qui ont exposé étaient à la hauteur. Les échanges ont été très enrichissants et, les choses se sont convenablement passées. Déjà, il faut dire que j'ai aimé particulièrement le dernier exposé qui avait attiré à l'immunité par-

lementaire. Parce que, il faut reconnaître que souvent cette question est vue de façon idéalisée. Mais, c'était tout simplement pour nous faire comprendre que l'immunité était attachée à notre personne en tant qu'élu. Et, une fois le mandat terminé, on perdait cette exceptionnalité. Il était nécessaire d'organiser ce séminaire. Parce que voyez-vous, on ne vient pas forcément habillé de toutes les commodités intellectuelles pour être un bon député. C'est une fonction assez particulière et, il est bon que les rudiments soient don-

nés d'entrée de jeu. Donc, je ne peux que saluer le président de l'institution qui a bien pensé qu'il fallait nous offrir ces différentes formations. Ce n'était que la bienvenue. A tort ou à raison, les populations méconnaissent le rôle du député. C'est vrai, le député à pour rôle principal de voter des lois, consentir l'impôt et puis contrôler l'action du gouvernement. Mais, au-delà de ça, nous sommes dans des sociétés pauvres, donc il est normal que nous soyons un peu solidaires socialement de nos populations. Lorsqu'un électeur, une population de

notre zone vient nous demander une petite aide, si c'est dans nos cordes, ce serait bienvenu que l'on la lui accorde. Cependant, il faut que les populations comprennent que ce n'est pas le rôle principal du député. On n'envoie pas le député à l'Assemblée nationale pour s'occuper de nos problèmes sociaux. Toutefois, chaque fois qu'une action sociale est faite, il faut plutôt saluer le député, parce que c'est une partie de ses revenus qu'il partage avec son électo-



Photo : DR  
Régis Hugues Mayombot.